



Le 21 novembre 2014

Madame Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Madame,

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a reçu, le 11 novembre 2014, une demande de la commission chargée de l'étude des enjeux de la filière uranifère au Québec. Celle-ci souhaite avoir des réponses à certaines questions soulevées qui permettront d'apporter des éléments d'informations complémentaires à la population.

Vous trouverez ci-joint les réponses aux dix questions soumises par la commission.

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

La sous-ministre associée
aux Mines,

Line Drouin, avocate

Audiences publiques concernant les enjeux de la filière uranifère au Québec

Questions soumises au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (20141113-21)

Question # 1 : Le MERN, pour faire suite aux recommandations du Rapport du Vérificateur général de 2008-2009, a effectué une recherche sur les différentes méthodes d'analyse des coûts et bénéfices utilisés dans différents secteurs au Québec, au Canada et dans le monde (Rapport du vérificateur général 2012-2013, p. 22). Ce document peut-il être déposé à la Commission?

Nous devons rendre publique, en décembre 2013, une première analyse des retombées économiques et fiscales du secteur minier réalisée en collaboration avec le ministère des Finances du Québec (MFQ). Actuellement, 95 % du document à publier est réalisé. Le document sera déposé sur le site Internet du MERN dès qu'il sera terminé et approuvé par les autorités du MFQ et du MERN.

Question # 2 : Quels étaient les 50 indicateurs pertinents pour le secteur minier retenus pour faire l'évaluation des coûts et bénéfices de l'activité minière québécoise? Déposer la liste.

Le MERN est à produire deux documents afin de répondre à la recommandation du Vérificateur général du Québec qui demande d'analyser les principaux coûts et bénéfices économiques, sociaux et environnementaux associés aux interventions gouvernementales afin d'aider les décideurs dans leur planification :

- Tableau de bord sur les indicateurs de développement durable dans le secteur minier du Québec;
- Une analyse des retombées économiques et fiscales du secteur minier.

Le tableau suivant dresse la liste de tous les éléments sur lesquels l'activité minière peut avoir des impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cette liste a été dressée dans le cadre des travaux pour l'établissement du Tableau de bord sur les indicateurs de développement durable dans le secteur minier du Québec.

Volet économique
PIB
Dépenses et revenus de l'État :
Budget du Secteur des mines du MERN (budget d'opération et salaires)
Mesures fiscales (crédits, actions accréditatives, R-D, droits miniers, redevances, impôt des sociétés)
Dépenses annuelles pour la restauration de sites miniers
Subventions et sauvetages financiers
Fonds des ressources naturelles : volet patrimoine minier
Avantages fiscaux relatifs aux tarifs d'énergie
Dépenses pour la construction d'infrastructures (transport, lignes électriques, ports)
Comparaisons des salaires du secteur minier et des salaires d'autres industries
Investissements effectués par les sociétés (minières)
Contributions pour l'aménagement d'infrastructures
Impacts sur les infrastructures d'une municipalité
Montant des amendes et nombres d'infractions pour non-respect des lois et réglementations (autres qu'environnementales)
Dépenses en R-D
Bénéfices de la recherche et développement
Gains et pertes sur les investissements de sociétés d'État dans le secteur
Bénéfices et coûts pour la société associés à l'utilisation des minéraux
Dons aux communautés
Revenus pour les propriétaires québécois des sociétés minières (actionnaires)
Présence de fonds de diversification économique locale et montants afférents
Retombées économiques pour les nations autochtones
Retombées économiques directes et indirectes (impôts des travailleurs, fournisseurs, construction, etc.)
Niveau des importations de biens et services de l'industrie
Retombées économiques engendrées par les congrès miniers (Québec Mines, congrès de l'AEMQ)

Volet environnemental
Superficie des titres miniers (titres d'exploitation, titres d'exploration)
Habitats à restaurer (sites miniers abandonnés)
Émissions de gaz à effet de serre (directes et indirectes : sociétés minières et leurs fournisseurs)
Impacts des émissions de gaz à effet de serre des sociétés minières sur les changements climatiques
Montant des amendes et nombre d'infractions en matière d'environnement
Superficie des aires protégées
Réserves minérales
Consommation d'énergie par source et impacts environnementaux liés à la production de l'énergie
Énergie économisée grâce à l'efficacité énergétique
Volume d'eau prélevé par source
Impacts des volumes d'eau prélevés sur la biodiversité
Sources d'approvisionnement en eau touchées par les prélèvements
Pourcentage ou volume d'eau recyclée et réutilisée
Total de rejets dans l'eau (pour les mines actives et les mines fermées)
Masse totale de déchets produits, par type et par mode de traitement (y compris les résidus miniers)
Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs
Impacts environnementaux du transport des produits et du personnel
Utilisation de matériaux pour la production
Niveau d'utilisation de matériaux recyclés pour la production
Impacts des activités minières sur la biodiversité
Énergie totale utilisée
Tonnage de substances minérales extraites
Volet social
Nombre d'emplois et salaires versés
Profil des travailleurs (âge, sexe, rapport salaire hommes vs femmes)
Avantages sociaux des travailleurs
Taux d'accidents du travail
Développement social et régional (santé, éducation, revenu personnel et disponible, dépendance économique, migration interrégionale, population, perspectives démographiques, taux de travailleurs, revenus d'emploi)
Nombre de grèves et de lock-out
Achats auprès de fournisseurs locaux
Présence de politiques d'embauche locales
Présence de plans de retraite pour les travailleurs
Pourcentage de l'effectif représenté dans des comités direction/salariés sur la santé et sécurité au travail
Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié
Présence d'un programme de développement des compétences au sein d'une mine
Pourcentage des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrières périodiques
Impacts des activités minières sur la quiétude des habitants
Participation à la diversification économique locale et régionale
Nombre (ou pourcentage) de travailleurs dans le secteur minier qui sont des sous-traitants
Présence d'accord avec les Autochtones
Impacts sur l'emploi de communautés autochtones
Impacts divers sur les communautés autochtones
Dompage à la propriété
Atteinte à la santé humaine
Information adéquate de la population (permis social des entreprises)
Impacts sociaux liés aux ouvertures et fermetures de mines
Pollution sonore des activités minières
Pollution visuelle des activités minières
Impacts des activités minières sur la santé mentale des travailleurs et des habitants des communautés où s'implantent les mines

Question # 3 : Pour quelles raisons les indicateurs portant sur les revenus et les dépenses de l'État (impôts miniers, loyers des titres d'exploration, crédits d'impôt, avantages fiscaux, etc.) n'ont pas été retenus? Quelles difficultés le MERN a-t-il rencontrées dans leur développement?

Les données sur les revenus et les dépenses de l'État sont prises en compte dans le cadre de l'analyse des retombées économiques et fiscales du secteur minier.

Question # 4 : Les 13 indicateurs retenus dans la composition du tableau de bord sont-ils opérationnels? Le cas échéant, précisez lesquels le sont?

Question # 5 : Le tableau de bord visait-il à comparer la performance du secteur minier en termes de développement durable avec d'autres secteurs d'activité économique?

Le Tableau de bord sur les indicateurs de développement durable dans le secteur minier du Québec vise à dresser un portrait des principaux coûts, bénéfices et impacts des activités minières au Québec en présentant divers indicateurs représentatifs des trois grands piliers du développement durable (économique, environnemental et social) dont des données officielles sont disponibles. Les indicateurs de développement durable (IDD) présentés dans ce tableau de bord ne font pas l'objet d'une analyse permettant d'évaluer la viabilité du secteur minier. Ils fournissent plutôt au lecteur une vision d'ensemble sur les tendances dans le milieu minier. En aucun temps le tableau de bord compare ces indicateurs avec un autre secteur économique. D'ici le 31 décembre 2014, nous devrions rendre publique une première version du tableau de bord sur les indicateurs de développement durable.

Question # 6 : Les indicateurs retenus dans le domaine environnemental, économique et social sont-ils similaires à ceux utilisés par d'autres secteurs pour établir leur performance au niveau du développement durable?

Les indicateurs de développement durable ont été sélectionnés en se référant aux travaux d'organismes reconnus en la matière¹ afin de donner une image réaliste des impacts et de l'évolution du secteur minier au Québec pour chacun des aspects du développement durable (économique, social et environnemental).

Néanmoins, plusieurs indicateurs pertinents ne peuvent être créés à l'heure actuelle en raison de l'absence de données fiables. En effet, de telles données liées aux impacts et externalités des activités minières au Québec sont souvent inexistantes. Au fur et à mesure que de nouvelles données seront disponibles, de nouveaux indicateurs pourront être créés et intégrés au tableau de bord.

Question # 7 : Quels sont les coûts administratifs et fiscaux totaux reliés au secteur minier? (crédits, allocations, coûts de réhabilitation des sites contaminés, subventions, etc.). Déposer un tableau synthèse couvrant l'ensemble de ces coûts.

Ces renseignements feront partie de l'analyse des retombées économiques et fiscales du secteur minier. Actuellement, 95 % du document à publier est réalisé. Le document sera déposé sur le site Internet du MERN dès qu'il sera terminé et approuvé par les autorités du MFQ et du MERN.

Question # 8 : Avec les données les plus à jour, compléter le tableau 4 de la page 12 du rapport du Vérificateur général du Québec de 2012-2013 intitulé « Entreprises productrices de minerais métalliques et droits miniers ».

Entreprises productrices de minerais métalliques et droits miniers

	Exercice financiers se terminant en							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'entreprises productrices	17	16	17	13	14	14	17	19
Nombre d'entreprises ayant payé des droits miniers	5	5	8	8	6	8	9	9
Valeur brute de la production annuelle (M\$) ¹	3 045	3 687	4 614	3 876	5 645	7 963	6 654	6 450
Droits miniers exigibles (M\$) ²	66,3	45,9	112,7	59,5	275,1	348,2	181,3	349,8
Ratio droits miniers/valeur brute de la production annuelle (%)	2,2	1,2	2,4	1,5	4,9	4,4	2,7	5,4

1. C'est la valeur déclarée par les entreprises au MERN.

2. Il s'agit des droits miniers exigibles pour l'exercice financier de l'entreprise.

Source : MERN

¹ La principale référence mondiale pour les lignes directrices dans le domaine de l'évaluation du développement durable est le Global Reporting Initiative (GRI). Le GRI est soutenu notamment par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et ses lignes directrices sont utilisées comme référence par de nombreux organismes gouvernementaux à travers le monde.

Des travaux d'autres sources ont aussi été consultés : l'Organisation des Nations Unies, la Commission européenne, Ressources naturelles Canada, le Vérificateur général du Québec, les rapports des sociétés minières, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques et l'Institut de la statistique du Québec.

Question # 9 : Le MERN a-t-il réalisé une étude comparant les diverses approches de garanties financières et évaluant leur efficacité? Si oui, veuillez la déposer. Si non, indiquez quels sont les divers outils utilisés pour obtenir une garantie financière et commenter leur efficacité, avantages et inconvénients relatifs.

Le MERN a réalisé une étude d'impact réglementaire. Ce document n'est toutefois pas public. Le gouvernement a fait le choix, en août 2013, de diminuer les risques pour l'État d'hériter des sites à restaurer sans disposer des sommes requises en exigeant le versement plus rapide de la garantie financière.

Question # 10 : En date du 1^{er} octobre 2014,

- a) quelle est la situation de paiement des garanties financières des mines du Québec?**
- b) Précisez pour chacune des mines n'ayant pas payé 100 % du montant de la garantie si le paiement est en retard et, le cas échéant, depuis combien de temps.**
- c) Dans les cas de paiements en retard, quelles mesures ont été prises par le MERN pour récupérer les montants dus ou faire cesser les activités de l'entreprise?**

a) Liste des plans de restauration approuvés depuis le 10 décembre 2013 ainsi que le montant total de la garantie financière :

Société minière	Site minier	Garantie financière
Glencore Canada Corp.	Mine Raglan	163 142 000 \$
DNA Precious Metal inc.	Anacon Lead 1	769 178 \$
Mines Agnico-Eagle	Goldex	6 812 840 \$
Nyrstar	Bouchard-Hébert	13 910 000 \$
Noront Ressources Ltd.	Windfall Lake	570 000 \$
Integra Gold Corp.	Lamaque	263 525 \$
Coroporation aurifère QMX	Lac Herbin	514 648 \$
Nyrstar	Grevet B	733 700 \$
Rio Tinto, Fet et Titane	Lac Tio	27 049 886 \$
Nyrstar	Langlois	49 461 500 \$
Mines Richmond inc.	Beaufort	793 341 \$
Mines Richmond inc.	Camflo	3 339 423 \$
Rio Tinto, Fer et Titane	Lot P-84	566 804 \$
RB Énergie	Québec Lithium	25 608 740 \$
Glencore Canada Corp.	Persévérance	9 138 100 \$

- b) Il s'agit de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).
- c) Le MERN applique les mesures prévues dans la Loi sur les mines (chapitre M-13.1) et exige le versement de la garantie financière en vertu de l'article 232.8.